

AUDIT GLOBAL PARTAGÉ

Procédure de consultation

Documents d'analyse et de mises au point des offres

- Pages 1 et 2 : Ouverture des plis
- Pages 3 à 8 : Analyse des offres
- Pages 9 à 12 : mises au point des deux offres mieux disantes

Le Conseil syndical

Sujet : Parc Cézanne - Audit énergétique et architectural - Ouverture des plis recueillis

De : Henri CARRON <henri.carron7@orange.fr>

Date : 21/11/2018 à 19:24

Pour : "Sandrine OLIVARI (CGimmobilier)" <sandrine.olivari@cgimmo.fr>, r.chastel@cpie-paysdaix.com, WOLKOWITSCH Bertrand <b.wolkowitsch@wanadoo.fr>, THIBAUT Françoise <francoisethibault@sfr.fr>

Bonsoir

Veuillez trouver en pièces jointes le tableau récapitulatif (format PDF et EXCEL) des **huit offres recueillies**, et ouvertes ce jour chez CGimmobilier, en présence de Mme Olivari représentant le syndic, M. Chastel (Maison Énergie-Habitat-Climat), et des représentants des copropriétaires (Mme Thibault, M. Wolkowitsch) et du conseil syndical (M. Carron).

Deux offres ont été jugées non conformes en référence au contenu des offres défini dans le règlement de la consultation : ASCAUDIT et WINERGIA.

Les six autres dossiers ont été confiés à Monsieur Chastel, pour une première évaluation : ACCEO E2C ; ALPHAE ; ENEIDES ; RENER ; SOL.A.I.R. ; SYNERGISUD.

Nous sommes convenus de nous rencontrer à nouveau vers la mi-décembre, pour finaliser l'évaluation, et décider de la suite à donner.

Bien cordialement,

Henri CARRON

Président du Conseil Syndical

Le Parc Cézanne

— Pièces jointes : —

Audit_Energetique_Consultation_ListeOffres.pdf	460 Ko
Audit_Energetique_Consultation_ListeOffres.xlsx	20,3 Ko

Raison sociale	Contact	Téléphone	Email	Adresse	MOE	Audit	Coordonnées des entreprises contactées					Contenu du dossier d'offre (cf. CdC)					Montant de l'offre (HT)	
							Manifstation d'intérêt	Pièces de candidature		Pièces de l'offre			Base (+ option maquette 3D)	Rang				
							Accusé réception mail	Envoi DCE	visite in situ	remise d'une offre	Dossier de références	Note de présentation	Attestation d'assurance	Cahier des charges signé	Détail rémunération (page 29 du CdC)	Note méthodo.		
1 ACCEO E2C	LAMMENS Didier	04 89 12 08 30	contact@aceco.eu didier.lammens@aceco.eu	Le Grand Bosquet A - ZAC de la plaine de Jouques Chemin de Font Serenne, 13420 Gemenos	X	X	OUI	OUI	28 oct. 9h30	1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	11 300 € HT (+2 400 €)	6
2 AD 3E	SERRUS Cécile	04 42 90 43 60	info@aade.fr	2 bis boulevard de la Paix, 13640 La Roque d'Anthéron	X	X	OUI	OUI	17/10/18	0	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
3 ALPHAE	VEYER Laurence	09 80 95 05 95	contact@alphae.eu	301 Boulevard Chave, 13004 Marseille	X	X	OUI	OUI	12 nov. 10h30	1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	7 420 € HT	3
4 APHIDIA	LARGER Martin	04 84 49 22 40	mlarger@aphidia.fr	95 rue Louis Armand, 13290 Aix-les-Milles	X	X	OUI	OUI		0	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
5 ASCAUDIT Groupe	BOUYER Maxence	06 17 24 62 20	mbouyer@arsaudit.com	298 Avenue du Club Hippique, Aix-en-Provence 13100	X	X	OUI	OUI	13 nov. 10h	1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	25 675 € HT	-
6 ATHERMIA	DUTREIX Armand	04 42 27 15 30	contact@athermia.eu	Pôle Activités Mistral 8 120 rue Topaze, 13510 Egulles	X	X	OUI	OUI		0	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
7 BATI-RENOV-CONSEIL-ENERGIE	GADEA Martine	04 42 22 93 47	contact@bati-renov-conseil-energie.fr	645-675, rue Mayor de Monricher, 13100 Aix-en-Provence	X	X	OUI	OUI		0	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
8 CLE ENERGIES CONSEILS	LELARGE Christophe	04 42 80 70 13	cle@cle-energies.fr	12, les Hermites 1, 13124 Peypin	X	X	OUI	OUI		0	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
9 CYCLADES GIE	BŒUF Frédéric	04 42 60 78 20	contact@cyclades-experts.com	Espace Wagner Bât A1.10 Rue du Lieutenant Parayre, 13290 Aix-en-Provence	X	X	OUI	OUI		0	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
10 ENEIDES	COLLINEAU Mathilde	09 71 22 36 29	mathilde.colineau@eneides.fr	200 chemin du Colombier, Les Hauts de Bibemus, 13100 Aix-en-Provence	X	X	OUI	OUI	17 oct. 10h	1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	7 380 € HT	2
11 ESPACE 9	/	04 42 90 56 30	contact@espace9.com	1140 rue Ampère Actimart Bât 1B Entrée A, 13851 Aix-en-Provence CEDEX 3	X	X	OUI	OUI	17/10/18	0	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
12 GARCIA INGENIERIE	GARCIA Olivier	04 96 12 53 00	ogarcia@i2i.fr	164 chemin Saint Jean du Désert, Marseille Activités Bat B, 13005 Marseille	X	X	OUI	OUI		0	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
13 PLB Energie Conseil	MARIANI Elisabeth	04 42 95 77 90	e.mariani@plbenergieconseil.fr secretariat@plbenergieconseil.fr	Immeuble Le Mansard Avenue du 8 Mai 1945 13090 Aix-en-Provence	X	X	OUI	OUI		0	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
14 RENER	CLEMENS Carole	04 42 02 29 41	c.clemens@rener.fr.com	Centre d'Affaires Expoat M2 bis, 13480 Cabriès	X	X	OUI	OUI	30/10/18	1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	9 300 € HT	4
15 SOL.A.I.R.	DULUC Maxime	04 42 26 41 17	solair@solair-ai.fr	47 Boulevard de la République, 13100 Aix-en-Provence	X	X	OUI	OUI	22/10/18	1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	9 550 € HT (+4 080 €)	5
16 INDDIGO	/	04 95 09 31 00	k.welz@inddigo.com	11 rue Montgrand, 13009 Marseille	X	X	OUI	OUI		0	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
17 SYNERGISUD	GARCIA Ange	04 42 08 00 01	contact@synergisud.fr	Le Forum Bat. A ZI Athéna V, Avenue de la Tramontane BP 81, 13600 La Ciotat	X	X	OUI	OUI	29/10/18	1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	5 512 € HT	1
18 WINERGIA	VINDIMIAN Didier	06 18 00 10 00	pole-gestion@winergia.com	59 Traverser Tiboulen, 13008 Marseille	X	X	OUI	OUI	30 oct. 8h30	1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	12 350 € HT	-

2/13

Le 14/01/2019 à 14:04, Romain Chastel - Maison Energie Habitat Climat a écrit :

Bonjour à tous,

[...]

Comme convenu avec Monsieur Carron ce matin, je vous invite à trouver ci-joint le compte rendu de notre rencontre le 17 décembre 2018.

En fin de compte-rendu vous trouverez une esquisse de mail à envoyer aux Auditeurs pressentis, soit les bureaux d'études RENER et SOL.A.I.R.

Par ailleurs, je reste à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception

Bien à vous

Romain Chastel

Conseiller Energie

Chargé de mission copropriétés

De : Henri CARRON <henri.carron7@orange.fr>

Envoyé : vendredi 11 janvier 2019 17:58

À : r.chastel@cpie-paysdaix.com

Cc : 'Sandrine OLIVARI (CGimmobilier)' <sandrine.olivari@cgimmo.fr>

Objet : Résidence Parc Cézanne - Analyse des offres d'AGP

Bonjour M. Chastel,

Je reviens vers comme suite à notre dernière réunion le 17/12/2018.

Comme nous en sommes convenus, nous restons dans l'attente de votre rapport d'analyse des offres pour décider de la suite à donner. Il s'agira notamment de décider du choix du ou des deux mieux disant, puis d'engager avec le ou les candidats retenus la mise au point du projet de contrat qui sera présenté au vote de l'AG.

Notre objectif est de disposer du projet de contrat avant le 9 février, de sorte qu'il puisse être validé par le conseil syndical, puis joint à la convocation de l'AG.

Dans ces conditions, les discussions avec le(s) candidat(s) retenu(s) devront pouvoir intervenir au cours de la dernière semaine de janvier (je serai absent jusqu'au 26/01).

Dans l'attente de votre retour,

bien cordialement,

H Carron

Le 10/12/2018 à 13:06, Romain Chastel - Maison Energie Habitat Climat a écrit :

Monsieur Carron,

Comme convenu ce matin, je vous invite à trouver ci-joint le tableau d'analyse des offres pour la réalisation d'Audit Globaux Partagés.

Plusieurs points principaux ressortent de cette analyse :

- L'offre de Synergisud ne correspond vraisemblablement pas à la demande, car la réponse fait figurer seulement la réalisation d'un Audit énergétique
- Les structures ACCEO, Eneides et SOLAIR sont les seules à proposer l'option de réalisation d'une maquette numérique des bâtiments.
- Les structures Eneides et SOLAIR sont les seules à proposer une ingénierie financière détaillée dans leur offre.
- Les structures Rener et SOLAIR ont inclus obligatoirement la réalisation du type d'analyse thermique le plus poussé, soit la simulation thermique dynamique

Pour compléter cette analyse, et comme convenu au téléphone, je vous invite à revenir vers moi pour m'informer de la tenue d'une réunion avec le conseil syndical aux dates ci-dessous :

Lundi 17 décembre le matin

Mardi 18 décembre de 15h à 17h.

Vous souhaitant une bonne réception.

Bien à vous

Romain Chastel

Conseiller Energie

Chargé de mission copropriétés

Grille de comparaison de devis pour la réalisation d'un audit énergétique

BET :		ACCEO		ALPHA		ENEIDES		REMER		SOLAIR		SYNERGISUD		
Nombre de lots principaux		75		Généralités Audit énergétique										
Mention "Conforme au cahier des charges Audit énergétique de copropriété et prestations complémentaires, version mars 2012" et/ou "Décret relatif au Diagnostic Technique Global du 28 décembre 2016"	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Mention "Conforme au cahier des charges Audit énergétique énergétique et architectural MEHC" ou CdC signé	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Présence des 5 phases	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Déplacement du prestataire sur le site pour établir le devis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	
Visite pendant période de chauffe	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	En partie	
Prise en considération : Chauffage,	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
ECS,	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Ventilation,	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Enveloppe du bâti,	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Électricité des parties communes,	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	
Confort d'été	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	
Questionnaire remis aux occupants	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Entretien avec occupants chez eux (4 types)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	
Matériel de mesures utilisé	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Thermographie Infra-rouge	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Maquette numérique (option)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	
Phase 2 : Analyse et traitement des données														
Méthode de calcul utilisée (hors réglementaire)	Simulation statique horaire et comportementale	Simulation statique horaire et comportementale (Dynamique si besoin)	Simulation statique horaire et comportementale (Dynamique si besoin)	Simulation statique horaire et comportementale (Dynamique si besoin)	Simulation thermique dynamique	Simulation thermique dynamique	Simulation thermique dynamique	Simulation thermique dynamique	Simulation thermique dynamique	Simulation thermique dynamique	Simulation thermique dynamique	Simulation thermique dynamique	Simulation thermique dynamique	?
Logiciel principal utilisé (hors méthode réglementaire)	UPSILONE	BAO Perrenoud (Pleiaades Comfie si nécessaire)	BAO Perrenoud (Pleiaades Comfie si nécessaire)	BAO Evolution SED PLEIADES COMFIE	PLEIADES COMFIE	PLEIADES COMFIE	PLEIADES COMFIE	PLEIADES COMFIE	PLEIADES COMFIE	PLEIADES COMFIE	PLEIADES COMFIE	PLEIADES COMFIE	BAO promodul Pro 2R	
Consommations réelles calculées sur les 3 dernières années	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	En partie
Comparaison des consommations réelles avec les consommations théoriques calculées	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Calcul des consommations conventionnelles et de la t° intérieure conventionnelle (Tic) avec la méthode réglementaire de calcul TH-C-E ex	En partie	En partie	En partie	Oui	En partie	En partie	En partie	En partie	En partie	En partie	En partie	En partie	En partie	Non

BET :	ACCEO	ALPHA E	ENEIDES	REMER	SOLAIR	SYNERGISUD
	Upsilonone	BAO EVOLUTION SED (PLEIADES COMFIE)	BAO EVOLUTION SED (PLEIADES COMFIE)	PLEIADES COMFIE	PLEIADES COMFIE	BAO Perrenoud
Logiciel utilisé pour la méthode réglementaire	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Etude des contrats d'exploitation et abonnements	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Si Audit Global Partagé : prise en compte des attentes non réglementaires	Oui	En partie	Oui	Non	Oui	Non
Phase 3 : Préconisations et programme d'actions						
Présentation des préconisations au minimum selon investissement, retour sur investissement et avec tableau de synthèse	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Présentation au minimum de 3 programmes de travaux (BBC rénovation, C+ ADEME PACA, 1ère étape d'amélioration énergétique) et avec tableau de synthèse	Oui	Non	Oui	Oui	En partie	Non
Prise en compte d'exemples d'évolution des dépenses pour chaque programme de travaux	En partie	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Potentiel des CEE (Certificats d'Economie d'Energie)	En partie	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Phase 4 : Coordination et synthèse						
Réunion intermédiaire avec présentation	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Réunion de présentation à l'ensemble des copropriétaires après validation du rapport final par le conseil syndical	En partie	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Synthèse de 4 à 10 pages en plus du rapport complet	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Si Audit Global Partagé : plan de financement détaillé pour un nombre de lots types déterminés (environ 5)	En partie	En partie	Oui	Non	Oui	Non
Coût et durée Audit énergétique						
Nb total de de jours BE + Archi	24	10,6	14	16	17	
Nb de jours "terrain" BE + Archi	6	4	6	8	9	
Si Audit Global Partagé : Nb total de jours architecte		5	6	6		
Si Audit Global Partagé : Nb de jours ingénieur financier	2		1		2	
Coût audit sans option TTC	16 440	8 904	8 840	11 160	11 460	6 614
Option Maquette 3D (BIM)	2 880	Non	3 840	Non	3 400	Non
Option supplémentaire dans le cadre de l'Audit (STD optionnelle, etc.)	8 376	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Non
Coût journalier TTC	685	840	631	720	674	
Coût moyen/lot	219	119	118	149	153	88
Coût détaillé pour chaque phase	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	En partie
Durée détaillée pour chaque phase	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non

Précision sur la méthode réglementaire

La réglementation thermique des bâtiments existants s'applique à l'occasion de travaux de rénovation prévus par le maître d'ouvrage.

L'objectif général de cette réglementation est d'assurer une amélioration significative de la performance énergétique d'un bâtiment existant, lorsqu'un maître d'ouvrage entreprend des travaux.

A cet effet, il est calculé une consommation conventionnelle d'énergie du ou des bâtiments existants, grâce à la méthode de calcul Th-C-E ex (arrêté du 13 juin 2008)

COPROPRIÉTÉ LE PARC CÉZANNE

(Aix-en-Provence)

Compte-rendu de la réunion du 17/12/2018

Structure accompagnatrice : Maison Energie Habitat Climat

Comparaison des offres d'Audit Global Partagé

Présents :

Mme Olivari (CG immobilier),
Mme Thibault (Parc Cézanne),
M. Carron (Parc Cézanne),
M. Wolkowitsch (Parc Cézanne),
M. Chastel (MEHC / CPIE Pays d'Aix)

1 Analyse du tableau de comparaison

Comme demandé de la part du conseil syndical de la résidence Le Parc Cézanne, la Maison Energie Habitat Climat a repris toutes les offres d'Audit afin de les comparer.

La comparaison permet de faire ressortir trois offres qui sont financièrement, et techniquement les plus proches des attentes du cahier des charges.

- L'offre d'Audit Global Partagé du Bureau d'études **Eneides et de l'Agence Forvieux Architecture, ci-dessous nommée offre 1**
- L'offre d'Audit Global partagé du bureau d'études **RENER et le cabinet A4 architecture ci-dessous nommée offre 2**
- L'offre d'Audit Global Partagé, du Bureau d'étude **SOL.A.I.R., ci-dessous nommée offre 3**

NB : les autres offres étaient soit non conforme avec le cahier des charges, soit trop chères pour une proposition technique peu poussée, soit incomplètes et peu développées sur les aspects techniques.

2 Comparaison entre les offres présentes

Parmi les trois offres présentes, les offres 2 et 3 proposent l'étude technique la plus poussée grâce à l'utilisation d'une simulation thermique dynamique. Cette dernière permet d'estimer plus précisément les pertes énergétiques du bâti et correspondre au mieux à la réalité pour analyser le comportement énergétique du bâti. En comparaison, l'offre 1 est techniquement moins précise, ce qui explique un coût total moins élevé.

Concernant le contenu, les offres 1 et 3 proposent une ingénierie financière incluse dans l'Audit Global Partagé. Cette analyse financière permet de chiffrer les travaux selon une approche plus précise, car les temps de retour sur investissement sont nettement améliorés en comptabilisant aides financières pouvant être obtenues. Ces éléments sont très importants pour permettre à l'ensemble des copropriétaires d'appréhender les travaux selon leur coûts « réels ».

Pour répondre complètement au cahier des charges de la résidence Parc Cézanne, l'offre 3 (SOL.A.I.R.) doit être complétée par :

- La planification d'une réunion intermédiaire de rendu au conseil syndical,
- La réalisation d'une réunion de présentation du rapport final à l'ensemble des copropriétaires (en assemblée générale ou lors d'une réunion d'information)
- Le rendu d'un rapport synthétique en plus du rapport complet.

L'ensemble des éléments ci-dessus doivent faire l'objet d'une demande directe au Bureau d'étude concerné.

L'offre 2 ne fait pas la mention des textes réglementaires qui s'appliquent à la copropriété.

Une demande doit être faite, avec le rajout de la mention « conforme » aux réglementations en vigueur pour cette copropriété.

3 Premiers avis des copropriétaires présents à la réunion

Suite aux différentes comparaisons, les copropriétaires présents préfèrent se tourner vers les études les plus poussées soit les offres 2 (RENER) et 3 (SOL.A.I.R.)

Pour que les offres soient révisées, si nécessaire, un mail d'actualisation des offres sera envoyé aux structures des offres 2 (RENER) et 3 (SOL.A.I.R.)
Ainsi, ces offres pourront répondre totalement au Cahier des Charges

Comme le Bureau d'études RENER est actuellement contractualisé en tant qu'AMO de suivi d'exploitation par la copropriété le Parc Cézanne, l'offre 3 (SOL.A.I.R.) permettrait d'obtenir un regard extérieur et critique par rapport à l'exploitation et le suivi des systèmes de chauffage de la résidence

Sous réserve des mises à jour nécessaires, l'offre du Bureau d'étude SOL.A.I.R. serait donc pressentie pour le choix final.

4 Esquisse de mail à envoyer aux Auditeurs pressentis

Dans le but de préciser votre offre, et répondre à l'intégralité des attentes des copropriétaires de la résidence le Parc Cézanne, pouvez-vous répondre aux questions énumérées ci-dessous ?

- Pouvez-vous nous confirmer que votre offre est bien conforme aux deux réglementations ci-dessous ?

Arrêté du 28 février 2013 relatif au contenu et aux modalités de réalisation d'un audit énergétique

Décret relatif au Diagnostic Technique Global du 28 septembre 2016

- Pouvez-vous nous confirmer que votre offre prévoit une réunion intermédiaire de présentation des résultats et analyses de l'étude envisagée ? Cette réunion intermédiaire serait, dans l'idéal, à destination du conseil syndical élargi, du syndic de copropriété, et d'un conseiller de la Maison Energie Habitat Climat
- Pouvez-vous nous confirmer que votre offre prévoit la réalisation d'une réunion de présentation du rapport final à l'ensemble des copropriétaires ? Cette présentation aura lieu en assemblée générale ou lors d'une réunion d'information à destination de tous les copropriétaires
- Pouvez-vous nous confirmer que votre offre prévoit le rendu d'un rapport synthétique en plus du rapport complet ?

Sujet : Re: Parc Cézanne - Audit Global - votre proposition
De : Henri CARRON <henri.carron7@orange.fr>
Date : 04/02/2019 à 11:06
Pour : Carole CLEMENS <c.clemens@rener-fr.com>
Copie à : r.chastel@cpie-paysdaix.com, "Sandrine OLIVARI (CGimmobilier)"
<sandrine.olivari@cgimmo.fr>

Bonjour Madame

J'accuse réception de votre mise au point.

Je vous confirme qu'au terme de la procédure de consultation, votre proposition a été retenue parmi les offres mieux disantes, qui seront présentées au vote de la prochaine assemblée générale de la copropriété qui se réunira le 25 mars prochain (date à confirmer).

Sincères salutations,

Henri CARRON
Président du Conseil Syndical
Le Parc Cézanne

Le 31/01/2019 à 18:46, Carole CLEMENS a écrit :

Monsieur

Je vous confirme que c'est oui sur les différents points mentionnés, mais le DTG est limité aux points prévus dans cahier des charges Maison habitat Climat du pays d'Aix (veille réglementaire à faire par CS et syndic pour obligations légales et réglementaires du syndicat des copropriétaires).

Sincères salutations

Carole CLEMENS
Responsable Bureau d'Etudes
06 34 35 50 93



Centre d'Affaires Expobat - M2 bis - Plan de Campagne - 13480 CABRIES
Standard : 04 42 02 08 70
www.rener.fr

De : Henri CARRON <henri.carron7@orange.fr>
Envoyé : mardi 15 janvier 2019 18:20
À : CLEMENS Carole (Rener) <c.clemens@rener-fr.com>
Cc : r.chastel@cpie-paysdaix.com; Sandrine OLIVARI (CGimmobilier) <sandrine.olivari@cgimmo.fr>

10/13

04/02/2019 à 11:06

Objet : Parc Cézanne - Audit Global - votre proposition

Madame,

Je reviens vers vous à propos de votre offre d'Audit Global Partagé. Elle a retenu toute notre attention.

Dans le but de préciser votre proposition et de répondre à l'intégralité des attentes des copropriétaires de la résidence le Parc Cézanne, pouvez-vous répondre aux questions développées ci-dessous ?

1. Pouvez-vous nous confirmer que votre offre est bien conforme aux deux réglementations ci-dessous ?
 - Arrêté du 28 février 2013 relatif au contenu et aux modalités de réalisation d'un audit énergétique ;
 - Décret relatif au Diagnostic Technique Global du 28 septembre 2016.
2. Pouvez-vous nous confirmer que votre offre prévoit une réunion intermédiaire de présentation des résultats et analyses de l'étude envisagée ? Cette réunion intermédiaire serait, dans l'idéal, à destination du conseil syndical élargi, du syndic de copropriété, et d'un conseiller de la Maison Énergie Habitat Climat.
3. Pouvez-vous nous confirmer que votre offre prévoit la réalisation d'une réunion de présentation du rapport final à l'ensemble des copropriétaires ? Cette présentation aura lieu en assemblée générale ou lors d'une réunion d'information à destination de tous les copropriétaires.
4. Pouvez-vous nous confirmer que votre offre prévoit le rendu d'un rapport synthétique en plus du rapport complet ?

Dans l'attente de votre retour,

bien sincèrement,

Henri CARRON
Président du Conseil Syndical
Le Parc Cézanne

M/13

Sujet : Re: Parc Cézanne - Audit Global - votre proposition

De : Henri CARRON <henri.carron7@orange.fr>

Date : 04/02/2019 à 11:19

Pour : Maxime DULUC <Maxime.DULUC@solair-aix.fr>

Copie à : "r.chastel@cpie-paysdaix.com" <r.chastel@cpie-paysdaix.com>, "Sandrine OLIVARI (CGimmobilier)" <sandrine.olivari@cgimmo.fr>, Catherine MAUGET <c.mauget@solair-aix.fr>

Bonjour Monsieur Duluc,

Je vous confirme qu'au terme de la procédure de consultation, votre proposition a été retenue parmi les offres mieux disantes, qui seront présentées au vote de la prochaine assemblée générale de la copropriété qui se réunira le 25 mars prochain (date à confirmer).

Sincères salutations,

Henri CARRON

Président du Conseil Syndical

Le Parc Cézanne

Le 16/01/2019 à 08:10, Maxime DULUC a écrit :

Bonjour,
Veuillez trouver ci-dessous nos éléments de réponse.
Restant disponible,
Bien cordialement,



Maxime DULUC

Cogérant, Chargé d'affaires
47, bd de la République
13100 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 26 41 17

1. Pouvez-vous nous confirmer que votre offre est bien conforme aux deux réglementations ci-dessous ?
 - Arrêté du 28 février 2013 relatif au contenu et aux modalités de réalisation d'un audit énergétique ;
 - Décret relatif au Diagnostic Technique Global du 28 septembre 2016.

Oui, notre offre est conforme aux textes réglementaires que vous mentionnez. A noter que concernant le DTG, le Décret du 28 décembre 2016, mentionne principalement les capacités du groupement d'auditeur et moins la méthodologie d'audit.

2. Pouvez-vous nous confirmer que votre offre prévoit une réunion intermédiaire de présentation des résultats et analyses de l'étude envisagée ? Cette réunion intermédiaire serait, dans l'idéal, à destination du conseil syndical élargi, du syndic de copropriété, et d'un conseiller de la Maison Énergie Habitat Climat.

12/13

04/02/2019 à 11:20

Oui, nous prévoyons bien cette réunion intermédiaire, présentant les premiers résultats de l'audit, afin d'avoir un retour de l'équipe du CS (élargie) et du syndic et qui a pour but d'affiner la stratégie de communication pour les phases suivantes.

3. Pouvez-vous nous confirmer que votre offre prévoit la réalisation d'une réunion de présentation du rapport final à l'ensemble des copropriétaires ? Cette présentation aura lieu en assemblée générale ou lors d'une réunion d'information à destination de tous les copropriétaires.

Oui, celle-ci est prévue (nous élaborons un visuel .ppt à cet effet).

4. Pouvez-vous nous confirmer que votre offre prévoit le rendu d'un rapport synthétique en plus du rapport complet ?

Le rapport synthétique est bien compris (une dizaine de pages).

Dans l'attente de votre retour,

bien sincèrement,

Henri CARRON
Président du Conseil Syndical
Le Parc Cézanne

13/13